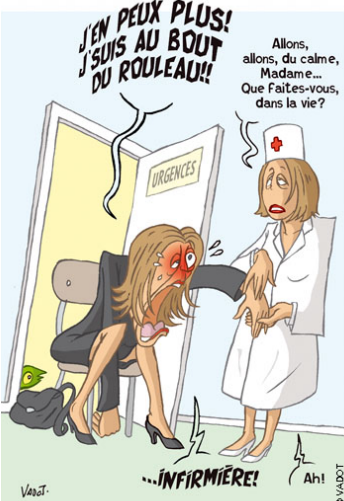




«La médecine ne doit pas être pratiquée comme un commerce»
Code de déontologie médicale

Le CHU de Toulouse demande la révocation d'une infirmière !

C'est la première fois que se tenait au CHU de Toulouse un conseil de discipline concernant une infirmière. La raison de ce conseil était la survenue de 2 erreurs dans l'administration du traitement n'ayant entraîné aucune conséquence grave et qui sont le reflet des conditions de travail dégradées et à l'absence de tutorat et de formation dans ce service spécialisé. Nous savons tous que l'organisation des services (dégradées par le sous effectif, par les tâches administratives de plus en plus lourdes, par la sollicitation permanente des familles, patients...) est génératrice d'erreurs. La direction a demandé la **révocation** ! Le conseil de discipline n'a pas retenu cette sanction mais une suspension sans salaire de 24 mois (!!!) à cause du vote de la CGC (absente depuis 3 ans des instances), un vrai scandale... Les élus CGT proposaient un avertissement et surtout d'améliorer les conditions de travail dans ce service en ajustant le personnel à la charge de travail. Cette décision génère une souffrance intolérable pour cette professionnelle et rompt totalement le dialogue entre les soignants et la hiérarchie. La direction est dans le déni de la souffrance du personnel et préfère sanctionner une infirmière plutôt qu'analyser et régler les problèmes. A partir de maintenant : signalez les événements indésirables, contactez le CHSCT et la médecine du travail pour qu'il y ait des traces écrites des dysfonctionnements pour empêcher le meilleur CHU de France de vous mettre à la porte !



Urgences Psy en grève

Les soignants des urgences psychiatriques de Purpan et Rangueil alertent sur la dégradation des conditions de travail. Dégradations dues à l'augmentation considérable de l'activité et le sous-effectif aggravé par les absences non compensées. Le personnel est épuisé moralement et physiquement. Les risques pour les usagers sont imminents notamment les fugues, passage à l'acte agressif, aggravation des symptômes. Pour les soignants de ce service Burn-out, Troubles Musculo Squelettiques et risques d'erreurs professionnelles. Les personnels expriment une souffrance éthique due à l'impossibilité de faire correctement leur travail et exigent, pour améliorer leurs conditions de travail et la qualité des soins : La stagiairisation de tous les CDD, 3 ASH dans le service pour que les AS puissent faire leur travail auprès du patient et non le travail d'ASH, le remplacement des 3 médecins démissionnaires, la création d'un pool réel et formé de remplacement de courte durée à hauteur des besoins. La mise à niveau des effectifs infirmiers à hauteur de 40 postes (Il manque 3,5 infirmiers !!!) et création de 3 postes sur 24h de plus afin de permettre le fonctionnement normal à hauteur de l'activité, une prime de risque pour l'ensemble des soignants. Voir la



vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=cEkhDW20110>

Victoires au tribunal du CHSCT contre la direction...

La Direction poursuit le CHS-CT du CHU en justice...



Depuis quelques mois, au vu de l'aggravation des conditions de travail, nous votons en CHSCT des expertises de cabinets indépendants pour mieux prévenir les risques dans certains services. Systématiquement, la direction nous attaque en justice pour empêcher ces expertises. Le Tribunal de Grande Instance vient de débouter la direction du CHU de Toulouse et des expertises ont pu débiter au bloc de de l'hôpital des enfants, au GBM, et pour le passage en 12h du service des brûlés de Rangueil. Pour le dossier du GBM, le CHU sera condamné à 500 euros de pénalité par jour de retard pour fournir les documents nécessaires. Enfin l'entrave systématique de la direction aux démarches de prévention du CHSCT est reconnue et condamnée !

Action !!!

Beaucoup de services sont en mouvement et gagnent, il est temps de fédérer nos luttes. Des AGs de rentrée pour préparer une action en septembre auront lieu le

MARDI 13 SEPTEMBRE

(Purpan haut, Purpan bas, Rangueil/Larrey, Hotel Dieu/ Lagrave)

et le **15/09** (Salies du Salat)

Plus d'infos dans les permanences syndicales:

Rangueil: 05-61-32-25-67 Larrey: 05-67-77-14-11 Purpan: 05-61-77-77-08 Purpan plaine: 05-67-77-10-88
Hôtel-Dieu: 05-61-77-84-70 La Grave: 05-61-77-79-71, Fontaine salée: 05-61-90-92-90, Garonne: 05.34.55.76.78
Intranet: rubrique vie sociale/syndicats du CHU/syndicat CGT Oscar: 800, FACEBOOK : «CGT CHU TOULOUSE»

Allongement de la durée de cotisations retraite : On ne peut plus continuer ainsi !



A peine la mauvaise réforme de 2010 entrée en vigueur, le gouvernement s'apprête à allonger de nouveau d'un trimestre la durée de cotisations requise pour l'obtention du taux plein. Celle-ci passerait de 165 à 166 trimestres pour la génération 1955.

Pour la CGT, Eric Aubin a déclaré. " Ça fait beaucoup trop et les salariés vont devoir travailler plus longtemps alors qu'on a une situation de l'emploi qui est catastrophique, un chômage des seniors qui augmente de près de 15% en une année". Bien entendu, ce nouvel allongement renforce encore cette injustice, les générations qui arrivent maintenant à l'âge de la retraite ayant été concernées par la dégradation de la situation de l'emploi apparue dans les années 70, ainsi que par une entrée plus tardive dans la vie active du fait d'études plus longues.

Ce nouvel allongement est d'autant plus insupportable que l'application de la loi de 2010 commence à produire ses effets dévastateurs, en particulier sur les salariés déjà touchés par le chômage et qui se voient privés de l'AER (allocation équivalent retraite) et donc condamnés à survivre avec les seuls minima sociaux. Comme elle l'a déjà annoncé la CGT, la bataille des retraites n'est pas terminée.

Hôpital : 45.000 emplois en moins en 3 ans !

Alors que la période estivale débute, les personnels hospitaliers n'en peuvent plus ! Ils sont confrontés depuis trois ans à des réductions d'effectifs continus. La cause en est simple : le président de la République a fixé un objectif de déficit « zéro » en 2012. Mais de quel « déficit » parle-t-on ? D'année en année, le budget alloué aux hôpitaux diminue en euros constants et ne permet même pas de maintenir l'existant. Pour les directeurs d'hôpitaux, l'équation est malheureusement simple. Alors que les dépenses de personnel représentent près de 70 % du total, la seule solution est de diminuer le volume des emplois ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2009 plus de 10.000 suppression de postes confirmées et les projections pour 2010 et 2011 aboutissent à près de 45 000 emplois disparus en 3 ans. L'argent existe pour financer les services publics, notamment celui de la santé. Aujourd'hui les hôpitaux publics ont besoin d'environ 1,5 milliards d'euros pour combler les « déficits » et rétablir leur situation financière. Cela représente à peine 20 % des bénéfices du groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis. Alors que des études montrent que ce groupe fait partie de ceux qui échappent largement à l'impôt sur les sociétés, cela représente un véritable scandale ! La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale ne les laissera pas faire. Dans le cadre de la campagne confédérale de défense des services publics, elle va prendre toute sa place pour organiser la riposte à ces mauvais coups.

**JE SUIS
EN GREVE**

**CONTRE L'HÔPITAL
ENTREPRISE
POUR UN HÔPITAL
HUMAIN ET
D'EXCELLENCE**

Fiction de l'été...

Discours du Directeur Général aux hospitaliers du CHU de Toulouse du 31 décembre 2017 !

**TRAVAILLER PLUS
POUR TRAVAILLER
PLUS POUR TRAVAILLER
PLL**



Très chers intérimaires, Dans le cadre des mesures visant à généraliser le travail jusqu'à 70 ans, et avant d'étendre cette mesure jusqu'à l'âge de 80 ans, il est maintenant possible, dans les hôpitaux comme ailleurs, de vous procurer des déambulateurs professionnels au titre des fournitures.

Depuis le passage aux 50 heures, ces dispositifs devront permettre une

meilleure prise en charge et une amélioration constante de la productivité des salariés seniors au travail.

Un bilan annuel sera établi avec les uniques partenaires sociaux du MEDEF, de la CGC et le Syndicat des Managers Publics afin d'évaluer les matériels déjà homologués par le Sénat, l'Académie Française, le ministère du Travail et le nouveau ministère de la Fin de la Vie (ex ministère de la Santé).

Nous avons déjà recueilli plusieurs témoignages d'utilisateurs déjà conquis :

- Mme Sophie X, 69 ans, infirmière de la clinique Pierre Paul Riquet (annexe de la clinique Pasteur) :
"Comme je suis toute seule dans le service pour 50 patients, j'ai choisi un modèle grand confort avec siège absorbant, c'est vraiment pratique lorsque je vais de la pointeuse jusqu'à la salle de surveillance vidéo du service !..."

- M. Laurent Y, 68 ans, cadre gestionnaire comptable de santé, option T2A à HEC, certifié GESTOR :
"Je suis très satisfait du déambulateur avec la ligne téléphonique directe vers tous les agents du service, je peux les contacter sur leur repos ou congé en un clic, ça soulage mon arthrose..."

Nous vous rappelons qu'en option, ces modèles peuvent être équipés d'un GPS (pour retrouver son bureau), d'un support de perfusion et d'un urinoir (joindre la prescription médicale).

Les options de confort (coloris zen, sellerie cuir et roues alu) ne sont pas prises en charge par la CPAM (depuis l'OPA d'AXA assurance) mais vous pouvez vous offrir ce petit plaisir en nous renvoyant le coupon : « A 70 ans, je travaille encore plus ! Vive la semaine de travail à 70 heures ! »

Concernant la souffrance éthique, le laboratoire Servier vient de mettre au point une pilule miracle (non testée pour les effets secondaires mais vous pouvez leur faire confiance), annihilant la conscience professionnelle : vous pourrez dormir tranquille !

En 2018, il faudra encore faire des efforts pour rester à l'équilibre, on va y arriver, vous êtes formidables !

Votre (P)DG